

La Permanence d'Accès aux Soins de Santé (P.A.S.S) est un lieu de prise en charge médico-sociale.



Pour qui ?

- Les personnes en demande de soins et sans couverture sociale ou avec une couverture sociale incomplète
- Les personnes qui nécessitent un accompagnement dans leur parcours de soins

Faciliter l'accès des personnes en situation de précarité

Accès aux droits

- Bilan social
- Ouverture des droits et orientation du patient vers le système de droits communs
- Information et prévention
- Orientation vers des partenaires extérieurs

Accès aux soins

- Evaluation et entretien avec une infirmière
- Consultation psychologue
- Accès aux traitements, bilans, examens sur prescription
- Orientation vers des consultations spécialisées
- Information et prévention

Permanences

Accueil avec ou sans rendez-vous
Possibilité de déplacements sur le
territoire Sud-Gironde

Centre Hospitalier
Sud Gironde

Site de Langon

Le mardi de 10h00 à 16h00

Rue des Frères Saint Blancard
(face à l'hôpital)

Site de La Réole

Le mercredi de 10h00 à 16h00

Bureau des entrées consultations externes

Contacts

| | |
|--------------------|--------------------------|
| Secrétariat | 05 56 76 34 32 |
| Assistante sociale | 06 45 01 94 71 |
| Infirmière | 06 45 01 36 02 |
| Médecin | contacter le secrétariat |
| Psychologue | contacter le secrétariat |

Secretariat :



service.pass@ch-sudgironde.fr



Appelez-nous pour signaler une
situation, pour avoir des
renseignements ou pour prendre
rendez-vous



P.A.S.S.

Centre Hospitalier
Sud Gironde

Langon – La Réole

